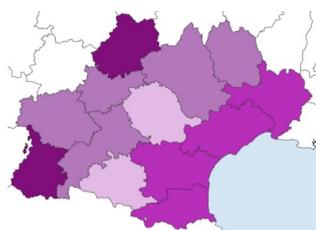


Estimations trimestrielles de l'emploi salarié



Région Occitanie
2^{ème} trimestre 2020

DIRECCTE



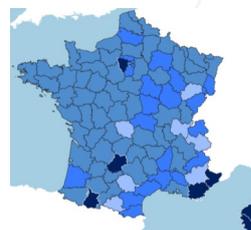
1 997 850 emplois salariés¹



- 15 370

- 0,8 %

par rapport au trimestre précédent



24 280 140 emplois salariés¹



- 208 140

- 0,8 %

par rapport au trimestre précédent

¹ Voir précisions méthodologiques en page 11



baisse dans l'ensemble des régions

Les régions de France métropolitaine aux évolutions d'emploi salarié les moins et plus dynamiques



Corse
(- 5,9 %)



PACA
(- 1,4 %)



Île-de-France
(- 1,3 %)

.....



Centre
(- 0,5 %)



Pays-de-la-Loire
(- 0,4 %)



Bretagne
(- 0,4 %)



hausse dans 2 départements [Ariège - Tarn]



baisse dans 11 départements



hausse dans 7 départements



baisse dans 89 départements

Les départements d'Occitanie à l'évolution d'emploi salarié la moins et la plus dynamique



Hautes-Pyrénées
(- 3,9 %)

.....



Ariège
(+ 0,2 %)



Corse-du-Sud
(- 6,3 %)

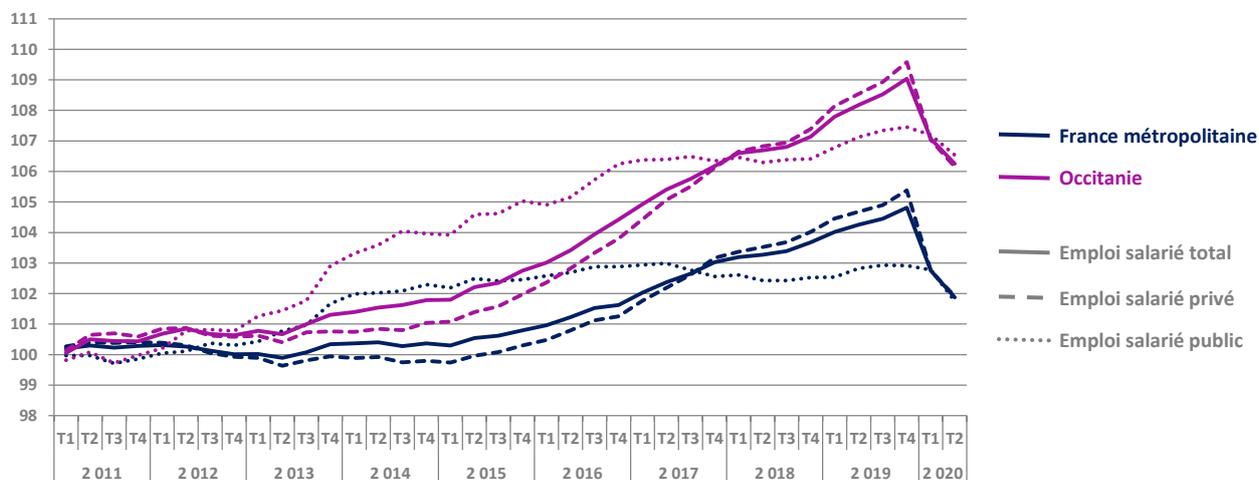
.....



Savoie
(+ 0,4 %)

Approche régionale (1 / 2)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié (base 100 au T4 2010)

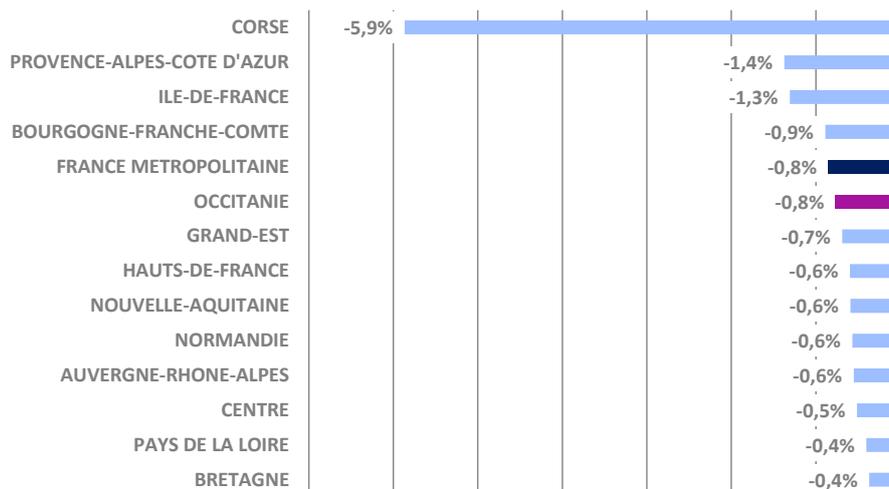


Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, l'emploi salarié enregistre une baisse de 0,8% en Occitanie, dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19. Cette diminution touche de manière égale les secteurs privés et publics (-0,8% pour le privé contre -0,6% pour le public). En volume, cela représente une perte de 15 370 emplois (dont 12 230 pour le secteur privé). Au niveau national, la baisse de l'emploi est équivalente (-0,8%, avec -0,8% pour le privé et -1,0% pour le public).

Le poids de l'emploi public dans la région reste supérieur à celui du niveau national : 25,5% des emplois dans la région contre 22,8% au niveau national.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par région au 2^{ème} trimestre 2020

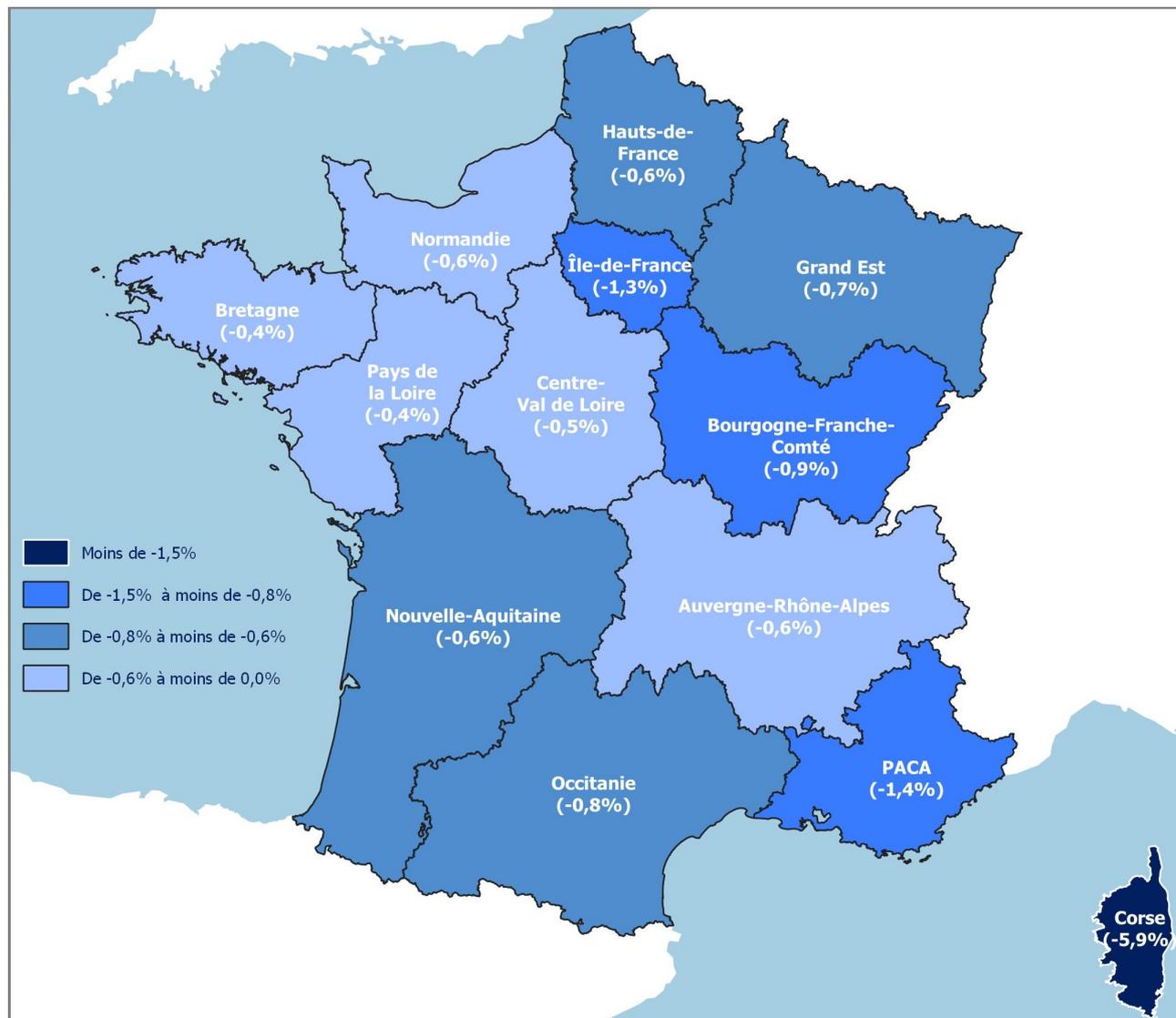


Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, l'emploi salarié est à la baisse dans l'ensemble des régions, de la Bretagne (-0,4%) à la Corse (-5,9%). La région Occitanie enregistre la cinquième baisse la plus forte de France métropolitaine

Approche régionale (2 / 2)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par région au 2^{ème} trimestre 2020 (en %)

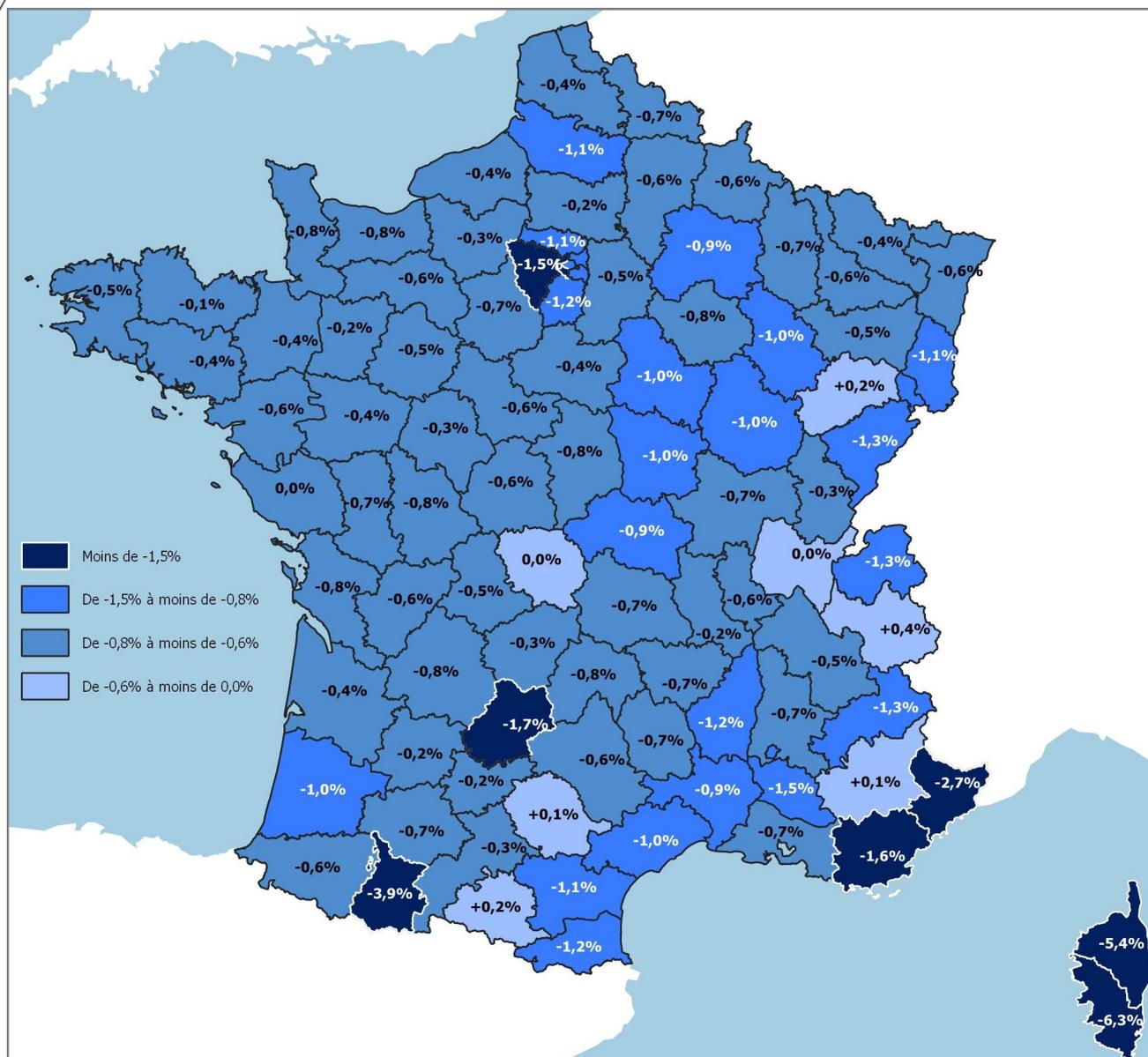


@ IGN

Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Approche départementale (1 / 5 - France métropolitaine)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département au 2^{ème} trimestre 2020 (en %)



@ IGN

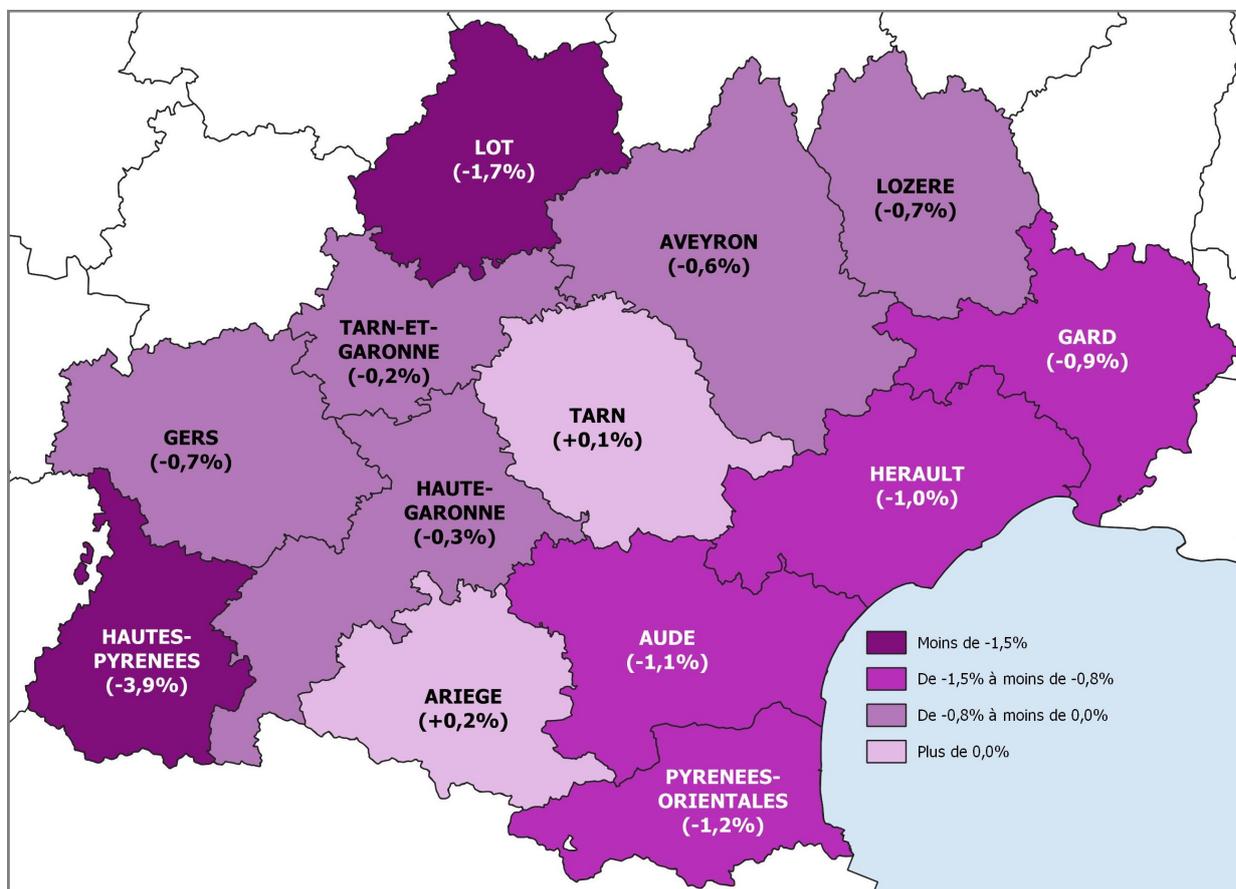
Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, une très grande majorité des départements métropolitains (89 sur 96) enregistre une baisse de l'emploi salarié, jusqu'à -6,3% en Corse-du-Sud. À noter que seulement un tiers des départements subit une perte d'emplois supérieure au niveau national (-0,8%).

La moitié Ouest de France métropolitaine apparaît un peu moins touchée. Inversement, le pourtour méditerranéen et les départements corses subissent les pertes d'emplois les plus élevées, le confinement ayant fortement réduit l'activité touristique du printemps.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département (région Occitanie)

au 2^{ème} trimestre 2020 (en %)



@ IGN

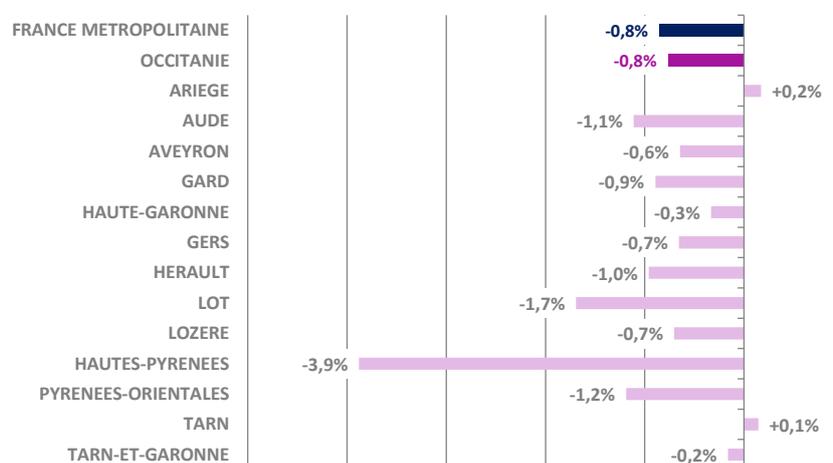
Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, onze départements d'Occitanie perdent des emplois salariés. Six d'entre eux enregistrent une baisse d'emploi salarié plus forte qu'au niveau métropolitain (-0,8%) : les quatre départements languedociens côtiers, ainsi que le Lot et les Hautes-Pyrénées. Ces deux derniers figurent même parmi les dix départements de métropole à avoir subi la plus forte baisse d'emploi salarié.

Les Hautes-Pyrénées sont ainsi de loin le département d'Occitanie qui a connu la diminution la plus forte (-3,9%), venant ensuite le Lot (-1,7%) et les Pyrénées-Orientales (-1,2%).

En revanche, deux départements enregistrent une hausse de l'emploi salarié : l'Ariège et le Tarn. Ils font partie des sept rares départements métropolitains dans cette situation.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département (région Occitanie) au 2^{ème} trimestre 2020



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département (région Occitanie) au 2^{ème} trimestre 2020



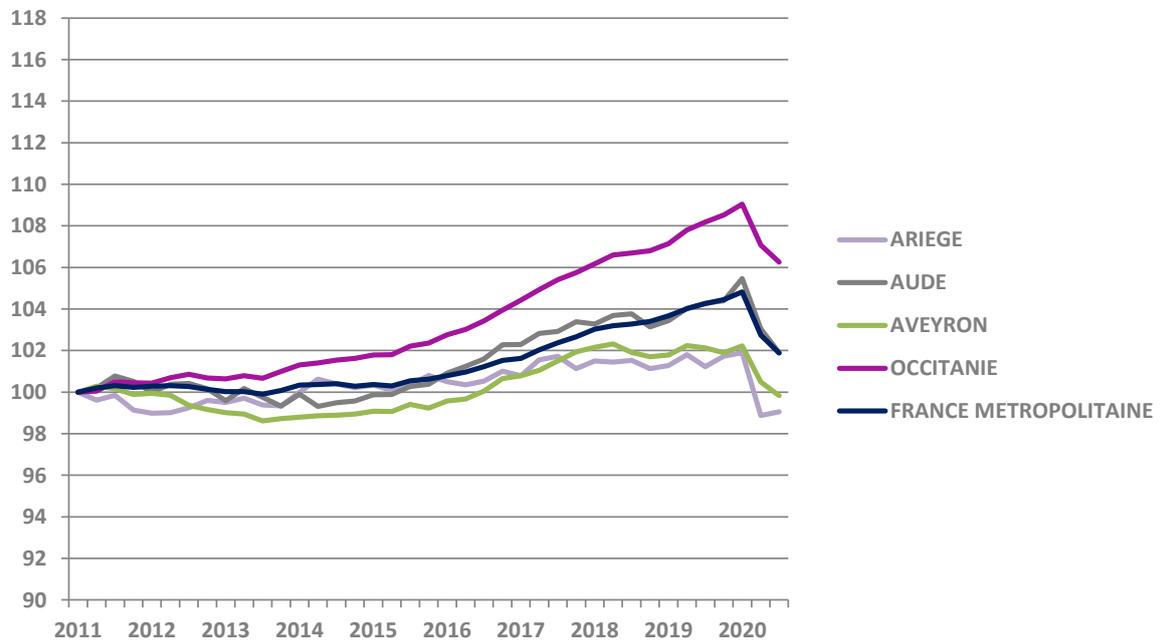
Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, en volume, les départements qui contribuent le plus à la baisse des effectifs salariés en Occitanie (- 15 370) sont respectivement l'Hérault, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne avec des pertes supérieures à 2 000 emplois salariés.

L'Ariège et le Tarn enregistrent des légères hausses d'emploi salarié (< 200).

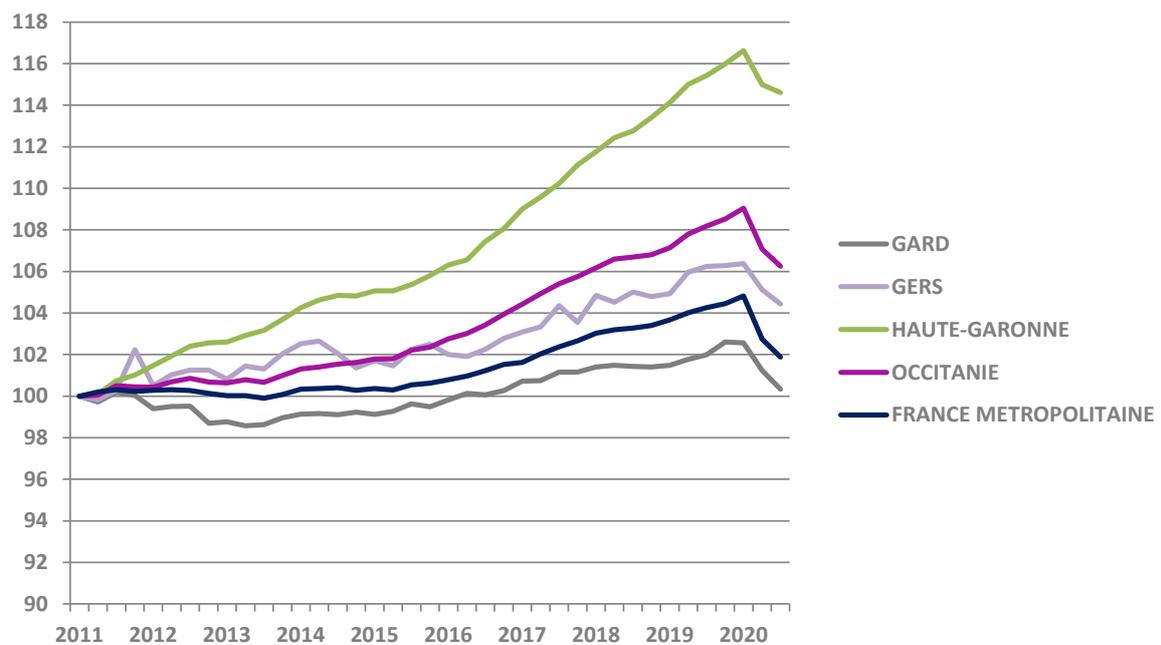
Approche départementale (4 / 5 - Occitanie)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en Occitanie par département (base 100 au T4 2010) - 1/4



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

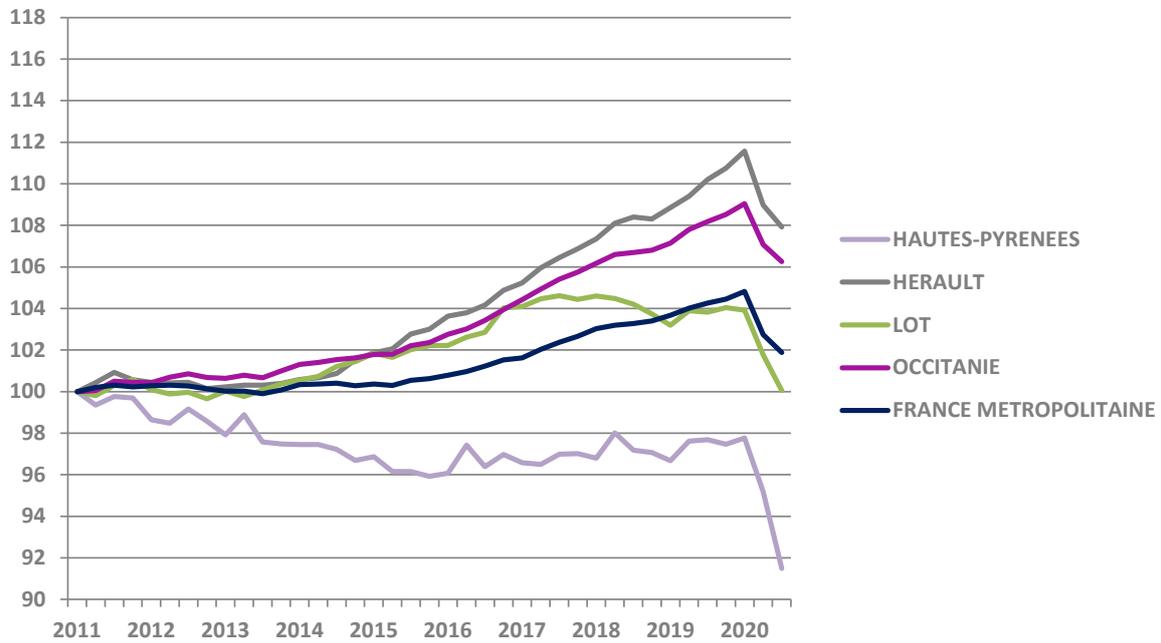
Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en Occitanie par département (base 100 au T4 2010) - 2/4



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

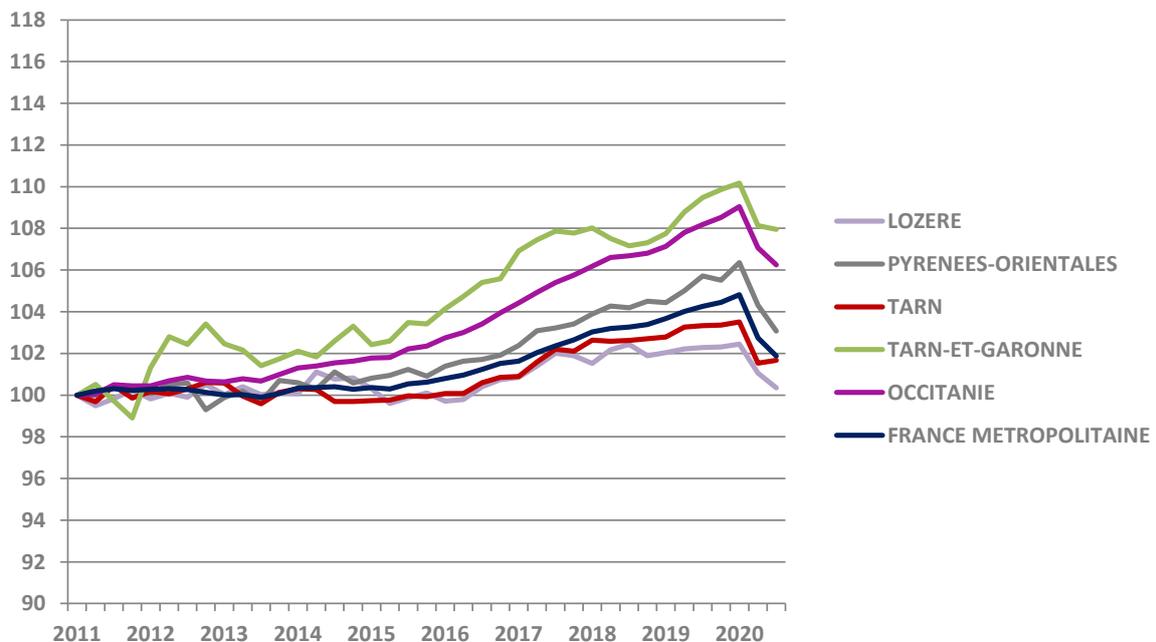
Approche départementale (5 / 5 - Occitanie)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en Occitanie par département (base 100 au T4 2010) - 3/4



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

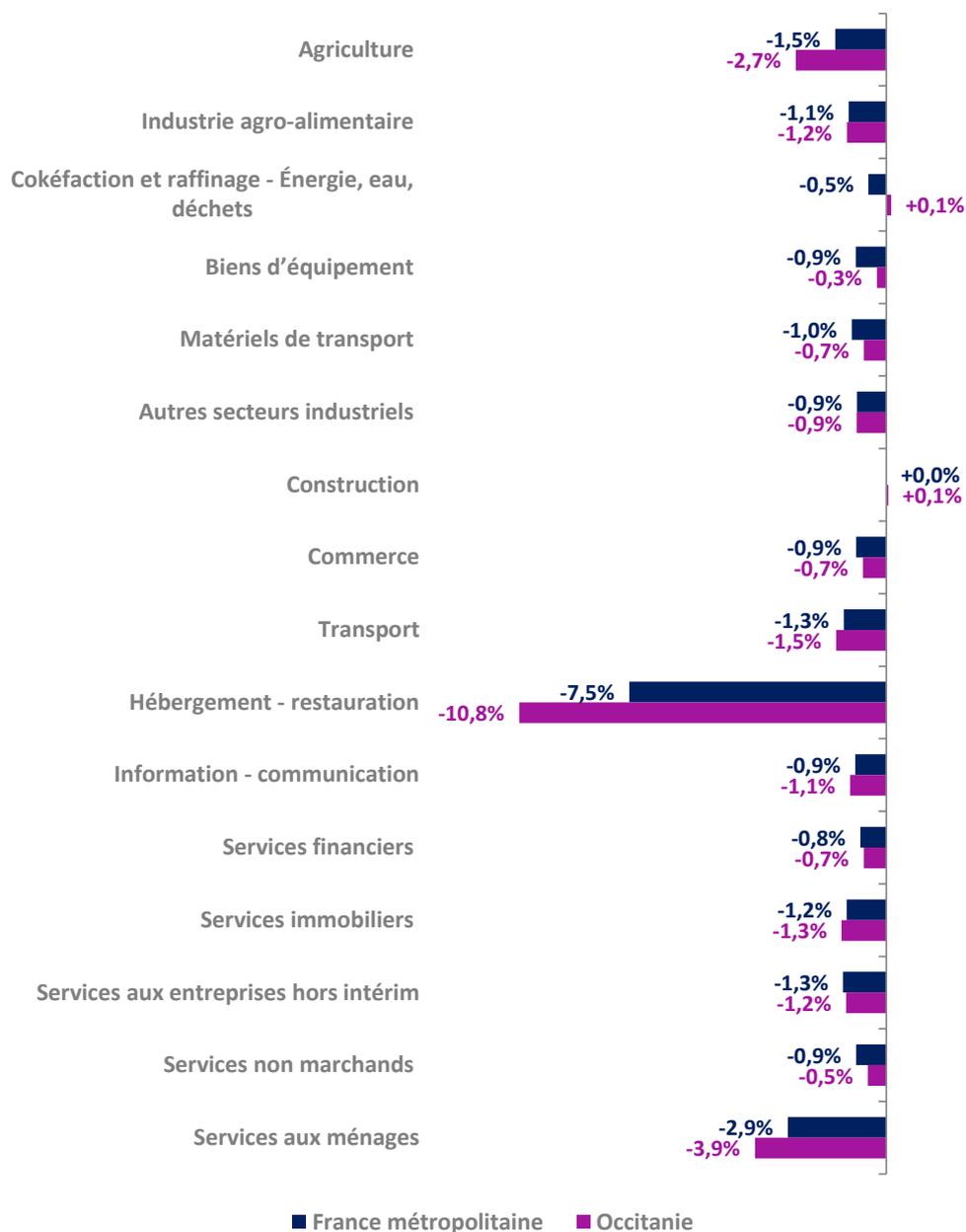
Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en Occitanie par département (base 100 au T4 2010) - 4/4



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Approche par secteur d'activité (1 / 2)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité (A17) hors intérim
au 2^{ème} trimestre 2020



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee

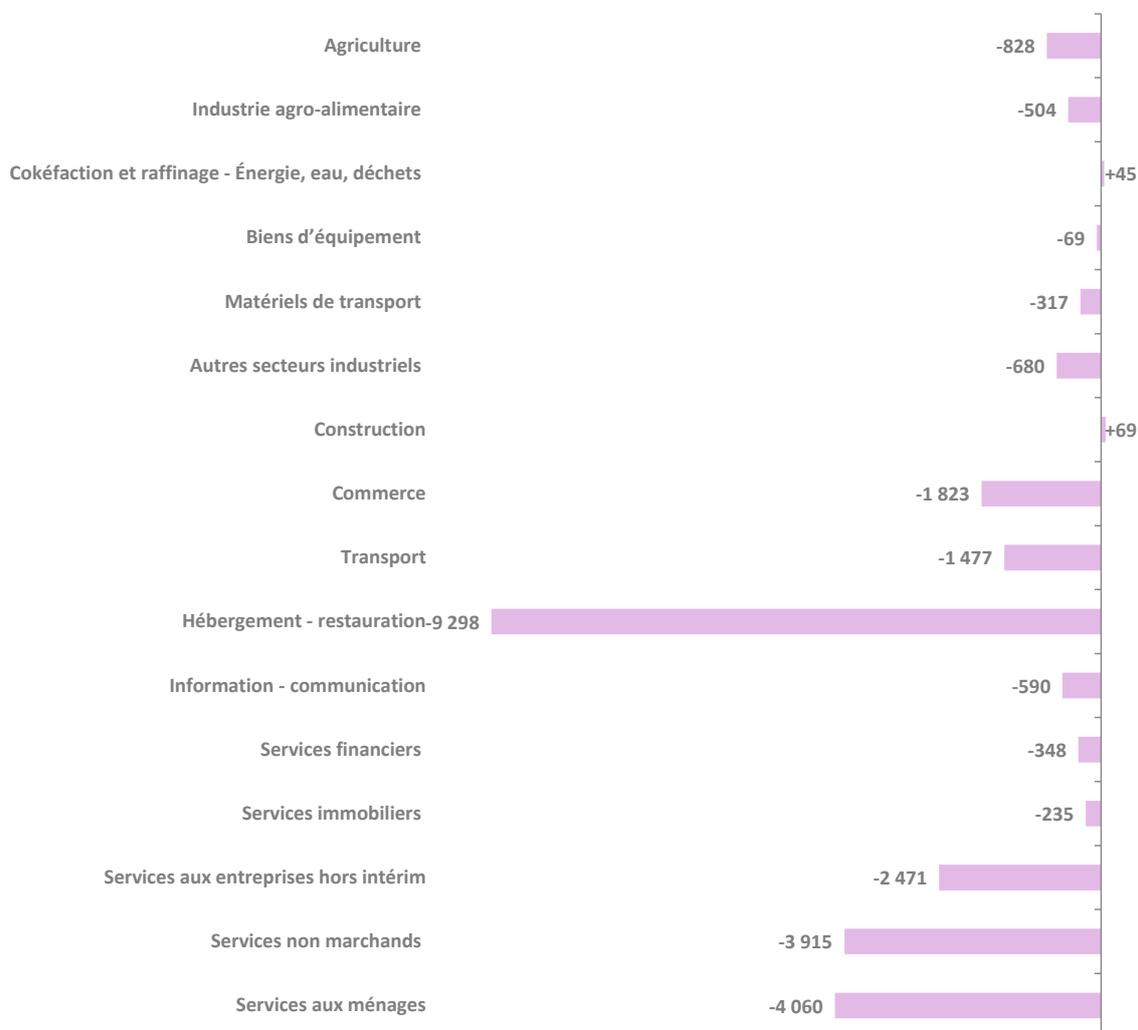
Au 2^{ème} trimestre 2020, en Occitanie, dans un contexte de confinement lié à la crise sanitaire de la Covid19, l'hébergement/restauration est de loin le secteur qui perd le plus d'emplois salariés (-10,8%), baisse plus élevée qu'au niveau national (-7,5%). Les services aux ménages (-3,9%), et l'agriculture (-2,7%) sont les deux autres secteurs plus touchés par rapport au niveau métropolitain.

Les autres secteurs présentent des évolutions d'emploi salarié comparables au niveau métropolitain.

Approche par secteur d'activité (2 / 2)

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité (A17) hors intérim

au 2^{ème} trimestre 2020



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Au 2^{ème} trimestre 2020, en Occitanie, hors intérim, l'hébergement/restauration concentre un tiers des pertes d'emplois salariés régionales en volume (-9 298). Les secteurs les plus touchés sont ensuite les services aux ménages (-4 060) et les services non marchands (-3 915). Les secteurs des services aux entreprises, du commerce et du transport affiche également des pertes supérieures à 1 000 emplois.

Sur ce trimestre, seuls les secteurs de la cokéfaction, raffinage, gestion des énergies, eau et déchets (+45), ainsi que la construction (+69) ont réussi à préserver leurs emplois.

Quelques informations méthodologiques

- Données :** Ces données sont corrigées des variations saisonnières.
- Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee
- Méthodologie :** Les estimations trimestrielles de l'emploi salarié sont élaborées à partir de différentes sources :
- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Urssaf, sous forme de Déclarations sociales nominatives (DSN) ;
 - les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
 - les déclarations de cotisations sociales collectées par la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
 - les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives (Déclaration nominative simplifiée (DNS), Chèque emploi service universel (Cesu) et Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
 - les déclarations mensuelles des Entreprises de travail temporaire (ETT adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les Déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.
- Sur le champ privé hors intérim, les BRC et les DSN sont traités par l'Acoess au sein du dispositif Sequoia. Sur la fonction publique, l'Insee traite les BRC et les DSN au sein du dispositif Épure, ainsi que les fichiers de paie de la fonction publique d'État, préalablement intégrés dans le dispositif Siasp. Les données de la MSA sont également traitées par l'Insee via Épure. Les déclarations des particuliers employeurs sont traitées dans l'application particuliers employeurs de l'Insee. Enfin, les déclarations mensuelles ou les DSN des ETT sont traitées par la Dares.
- Les estimations trimestrielles de l'emploi salarié sont calées en niveau sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'à l'année de la dernière estimation provisoire. Au-delà, des indices d'évolution trimestriels (source Épure) sont appliqués aux derniers niveaux annuels.

Avertissements :

A partir du T1 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) a été étendu aux niveaux sectoriel et géographique. Ont ainsi été ajoutés l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs. Les données ont été rétroajustées à partir du T4 2010. En conséquence, le niveau de l'ensemble de l'emploi salarié ne peut être calculé qu'à partir du T4 2010. Il ne faut donc pas comparer les niveaux d'emploi salarié trimestriel publiés dans les SESE précédant le SESE de juillet 2018.

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi et de l'intérim afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. La montée en charge de la DSN dans le régime agricole provoque de grandes difficultés de production à la MSA. Ainsi, pour cette validité, les estimations d'emploi des neuf derniers trimestres des séries du secteur AZ des départements de France métropolitaine ont été estimées par prolongement des tendances passées.

Dans cette publication, sont utilisées les estimations d'emploi coproduites par l'Insee, la DARES et l'Acoess, où l'emploi intérimaire est calculé dans un secteur dédié (celui des agences d'intérim) et est localisé au lieu de l'agence d'intérim. Dans la note conjoncture trimestrielle, afin d'obtenir une meilleure appréciation de l'emploi sectoriel de la région, le SESE Occitanie réaffecte ces intérimaires au lieu de la mission et au secteur d'activité de l'établissement utilisateur d'intérimaires. Par conséquent, les volumes d'emploi par secteurs de cette publication diffèrent de ceux diffusés dans la note de conjoncture trimestrielle du SESE Occitanie.